

Marchés publics pour les administrations

L'analyse des candidatures et des offres

1 jour (7h00) | ★★★★★ 5/5 | SPUBMP-LYS | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Management > Marchés publics et secteur public > Marchés publics pour les administrations



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Sélectionner des critères de choix pertinents dès la préparation du dossier de consultation
- Préparer une grille d'analyse en y intégrant les différents critères et leur pondération
- Appliquer des méthodes d'analyse permettant de justifier clairement et objectivement vos choix.

Niveau requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Toute personne amenée à analyser des candidatures et des offres.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Programme

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

La dématérialisation des transmissions

- La mise à disposition du DCE sur le profil d'acheteur
- L'échéance du 01 octobre 2018
- Questions réponses et communication avec les candidats
- Les exceptions réglementaires à la dématérialisation
- La copie de sauvegarde

La sélection des candidatures

- Quelle forme de candidature ?
- Le candidat individuel
- Le groupement d'entreprise (la co-traitance)
- La sous-traitance
- Le contenu du dossier de candidature (anciennement 1ère enveloppe)
- La sélection des candidats dans les procédures formalisées
- La question des références en matière de prestations de service
- La vérification du caractère complet du dossier
- La technique des niveaux minimaux de capacité à la technique de la qualification des meilleurs candidats
- La sélection des candidatures et la connaissance extérieure du pouvoir adjudicateur sur l'incompétence du candidat

Le choix de l'offre (économiquement la plus avantageuse)

- Le principe du cloisonnement entre critères de sélection des candidatures et critères de sélection des offres
- Critères non discriminatoires et liés à l'objet du marché
- La position du juge communautaire
- Pondération ou hiérarchisation des critères
- Le contenu de l'offre (anciennement seconde enveloppe intérieure)
- Qui fixe les critères de sélection des offres ?
- La notion d'offre de base
- Méthodes pour le choix des critères
- La notion d'offres variantes
- Les critères autres que financiers
- La notion de tranche optionnelle
- La sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Les critères de sélection des offres
- Les offres irrégulières
- Critère unique ou pluralité de critères
- Les offres inacceptables
- Les offres inappropriées
- Les offres anormalement basses

Les suites de la procédure

- La vérification de la situation fiscale et sociale de l'attributaire pressenti
- L'information des candidats évincés
- La mise au point des conditions d'exécution
- En procédure adaptée
- En procédure formalisée

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Apports théoriques avec des cas concrets et des exemples d'applications
- Exercice pratique : choix des critères de sélection des candidatures et des offres
- Echanges avec les participants et le formateur

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises
- Bilan oral et évaluation à chaud

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)